

<https://etablissementbertrandeborn.net/spip.php?article2908>



TRES SIGNALE : 1ERE CAMPAGNE BOURSES NATIONALES DES LYCEES 2020-2021



Bertran-de-Born - L'action sociale en faveur des élèves -
Date de mise en ligne : vendredi 29 mai 2020

Copyright © Cité Scolaire Bertran-de-Born - Tous droits réservés

Si votre enfant n'était pas boursier pendant l'année scolaire 2019-2020, vous avez jusqu'au 7 juillet 2020 (délai de rigueur) pour effectuer votre demande.

Nous mettons à votre disposition ci-dessous un formulaire de demande au format Pdf remplissable. Les demandeurs peuvent le remplir et le transmettre par courriel à l'établissement (mail : fraisscolaires.0240024w@ac-bordeaux.fr), par courrier postal ou le déposer dans l'établissement en y joignant soit l'avis de situation déclarative 2020 (impôt sur les revenus de l'année 2019), soit la déclaration automatique des revenus de 2019.

La signature manuscrite n'est pas exigée, une case à cocher à valeur de signature a été insérée dans le formulaire.

Pour plus d'informations, vous pouvez utilement consulter le site de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Pyrénées Atlantiques - rubrique Bourses 2nd degré ([site : DSDEN 64](#))

Un simulateur de bourse au lycée vous permettra de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire à la rentrée 2020. Il vous permettra d'obtenir une estimation personnalisée de son montant pour chaque enfant scolarisé au lycée.

Les services administratifs du lycée sont à votre disposition pour vous assister dans vos démarches (contact : M. ASSICOT - mail : fraisscolaires.0240024w@ac-bordeaux.fr)